

HUGUES LEFEBVRE Biologiste SELAFA SYNLAB BIOPAJ 2 PLACE ROMBAULT 59163 CONDE / ESCAUT Tél.: 03.27.21.80.00

Fax.: 03.27.21.80.09 Site internet:www.labo-biopaj.fr

Compte rendu d'examens biologiques de :

Mr ZAKARYAN MIKAYEL

NdN:

DDN: 17/06/99 (22 ans) (M)

Resultat Complèt édité le 02/08/21 à 17H23

Dossier 1212274716 cree le 31/07/21 à 11h04

prélèvement effectué par le laboratoire le 31/07/21 à 11h06

par ANAELLE VANDERBUGT

Prescrit par : Dr RYCKMAN Vincent -

CABINET MEDICAL SOULT
13 RUE DU MARECHAL SOULT

Vos Resultats sur mesresultats.synlab.fr Identifiant mySYNLAB: 5930000841053

Mr ZAKARYAN MIKAYEL

12 RUE DES LYSER 59590 RAISMES

Page 1/1

SEROLOGIE (sang)

Valeurs de référence Antérieurs

SERODIAGNOSTIC DU CORONAVIRUS SARS-CoV-2

(Dosage immunologique par chimiluminescence (ELISA) sur automate LIAISON XL - DIASORIN) (Détermination quantitative d'anticorps IgG spécifiques dirigés contre la protéine S (Spike) du SARS Cov-2)

Technique de dosage QUANTITATIF standardisée OMS (corrélée à l'étalon international OMS)

ATTENTION : changement de technique le 29/06/2021

(Transmis au laboratoire Oxabio DR JD CAPELLE

IgG anti-S du SARS CoV-2 :

38,2 BAU/ml

inf. à 33,8

Interprétation des IgG anti-SARS CoV-2 (BAU/ml) :
Négatif : inf. à 28.6

Négatif : inf. à 28,6 Equivoque (à controler) : 28,6 à 33.8 Positif : sup.ou égal à 33,8

CONCLUSION :

Résultat POSITIF. Présence d'anticorps de type IgG anti-SARS CoV-2. Exposition du patient au virus SARS CoV2. Ce résultat ne dispense pas de de respecter les gestes barrières selon les recommandations natioanles.

En post vaccinal, un taux d'IgG supérieur à 33.8 BAU/ml signe la présence d'anticorps neutralisants. Cependant, la durée d'immunisation n'est pas connue et le taux d'Ac n'est pas forcément corrélé avec l'efficacité de la protection, ni de sa durée.

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie du Covid-19, sont enregistrées dans le systeme d'information national développé SI-DEP, mis en oeuvre par la Direction générale de la santé (art. 11 - loi du 11/05/2020).

Ce traitement d'interet public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage Covid-19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquete sanitaire, de surveillance épidémiologique et de recherche via la plateforme des données de santé. Pour plus d'information sur ce traitement et vos droits : consultez le site du ministère de la santé (https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies).

Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation, voire opposition), nous vous invitons à contacter l'adresse postale 'Référent en protection des données - Direction Générale de la santé (DGS) - Ministère des solidarités et de la santé - 14 Av Duquesne - 75350 PARIS 07 SP' ou l'adresse électronique : sidep-rgpdàsante.gouv.fr

*** Dernière page ***

Ouvert du l'undi au vendredi de 7H00 à 18H00 - Le samedi de 7H30 à 12H30 SELAFA BIOPAJ(J.BARTHOLOME-S.LABROY- P.LIEVIN- P.SELLEM- A.M.ROUCOU-O.MIAUX -S.THERY-H.LEFEBVRE-N.PASQUET)

783 860 919 RCS VALENCIENNES - LBM N° agrément : 5939

SABINE THERY Biologiste